

INFOS PRATIQUES

SAISON
CYCLONIQUE



GENERALI
Pacifique NC

AU DEBUT DE CHAQUE SAISON CYCLONIQUE : Préparez-vous

Choisissez l'endroit où vous vous mettez à l'abri en cas de cyclone :

- Repérez les lieux les plus solides du bâtiment et éloignés des baies vitrées (WC, Placard, cage d'escalier...).
- Si votre Habitation n'est pas sûre (fragile, située en zone inondable...), informez-vous sur les lieux de protection et d'accueil proposés par les autorités.
- Indiquez à vos proches (famille, amis, voisins) où se trouve votre lieu d'abri et mutualisez les coordonnées de votre famille.



1

Inspectez votre habitat :

- Vérifiez et renforcez si nécessaire la structure de votre habitation (toitures, fenêtres...).
- Nettoyez les abords de votre logement (élagage des arbres...).
- Enlevez, à l'extérieur, tout objet pouvant être emporté et devenir un projectile dangereux en cas de vents forts (tôles ondulées, objets avec prise au vent).

2



Prévoyez d'ores et déjà la crise et l'après-crise :

- Vérifiez et préparez les équipements nécessaires aux situations d'urgence (aliments, stock d'eau, papiers d'identité, poste de radio, médicaments, lampe de poche, piles...).
- Constituez des stocks pour l'après-crise (aliments, stock d'eau, documents administratifs, accessoires de ménage, outils et matériaux pour les réparations...).
- Placez vos réserves dans des sacs étanches.
- Stockez-les dans un lieu accessible et abrité.

3



A L'ANNONCE D'UN CYCLONE : Mettez en place les mesures de dernière minute et soyez vigilant

Protégez l'habitat et les biens :

- Enlevez, à l'extérieur comme à l'intérieur de la bâtisse, tout ce qui peut devenir un projectile en cas de vents forts.
- Renforcez la structure de votre habitation :
 - ✓ Fermez les ouvertures avec des panneaux de bois cloutés, attachez et renforcez les volets et calfeutrez-les;
 - ✓ Attention : n'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement car cela pourrait favoriser les intoxications au monoxyde de carbone;
 - ✓ Scotchez les fenêtres.
- Coupez les réseaux (gaz, électricité, eau...), pour notamment éviter les incendies.
- En cas d'utilisation de groupes électrogènes, afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, veillez à respecter les consignes d'utilisation et à les placer à l'extérieur du bâtiment.
- Amarrez les canots le plus loin possible du rivage.
- Rentrez les animaux de ferme et domestiques dans des locaux



SOYEZ VIGILANT : Ne vous approchez pas du rivage en cas de forte houle et ne franchissez jamais un radier submergé.

LORSQUE LE CYCLONE SURVIENT : METTEZ-VOUS EN SECURITE ET SOYEZ ATTENTIF



Mettez-vous en sécurité :

- Rejoignez votre lieu d'abri pré-identifié (chez vous, ou un des abris proposés par les autorités).
- Ne sortez plus sous aucun prétexte et attendez la fin de l'alerte.
- Méfiez-vous du «calme» apparent de l'oeil du cyclone : une fois passé, les vents se renforceront.

Soyez attentif :

- Informez-vous : évoutez et suivez les consignes des autorités, relayées par les médias locaux.
- Surveillez la résistance de l'abri et le risque d'inondation.

Tenez-vous informé de la situation

- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence : laissez les secours disposer au mieux des réseaux.
- Redoublez de vigilance la nuit.



APRES LE CYCLONE : Evitez les dangers qui suivent tout passage de cyclone



Limitez vos déplacements au strict nécessaire :

- Laissez la place aux secours.
- Conduisez avec prudence.



Eloignez-vous des dangers pour vous en protéger :

- Ne touchez pas aux fils électriques ou téléphoniques par terre.
- Eloignez-vous des objets en hauteur « prêts à tomber » (arbres, tôles, planches...).
- Avant de les consommer, vérifiez l'état des aliments congelés/réfrigérés. Jetez-les en cas de doute.
- Assurez-vous auprès des autorités locales que l'eau du robinet est potable. Dans tous les cas, faites couler l'eau afin de nettoyer le réseau et évocuer l'eau qui a stagné.
- En cas d'utilisation de l'eau d'un puits privé, renseignez-vous également auprès de votre mairie avant de le remettre en service et de l'utiliser à nouveau pour des usage alimentaires.
- Afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone et en cas d'utilisation de groupes électrogènes, veillez à respecter les consignes d'utilisation et à les placer à l'extérieur du bâtiment.
- Réparez et confortez votre habitation, et faites votre déclaration à votre assureur.



RAPPEL DES NIVEAUX D'ALERTE EN CAS DE CYCLONE

L'ALERTE CYCLONIQUE :
POUR BIEN LA COMPRENDRE,
COMPTEZ JUSQU'À 2 !

PRÉ-ALERTE : cyclone en approche
➔ *Soyez attentifs !*

ALERTE 1 CYCLONE
DANS MOINS DE 18H
➔ **PRÉPAREZ-VOUS !**

ALERTE 2 CYCLONE
DANS MOINS DE 6H
➔ **PROTÉGEZ-VOUS !**

PHASE DE SAUVEGARDE :
cyclone passé
➔ *Restez vigilants !*

TOUTES LES CONSIGNES EN CAS D'ALERTE
CYCLONIQUE SUR www.gouv.nc



CONSIGNES POUR CHACUNE DES 4 PHASES :

PRÉ-ALERTE : cyclone en approche
➔ *Soyez attentifs !*

La pré-alerte cyclonique est déclenchée lorsqu'un phénomène tropical, classé au moins au niveau de la dépression tropicale forte, entre ou se forme dans la zone d'observation météorologique intéressant la Nouvelle-Calédonie. La population est alors invitée à suivre l'évolution du phénomène, à prendre les mesures élémentaires de protection et à écouter attentivement les consignes diffusées.

ALERTE 1 CYCLONE
DANS MOINS DE 18H
➔ **PRÉPAREZ-VOUS !**

L'alerte cyclonique de niveau 1 est déclenchée lorsqu'un phénomène tropical, classé au moins au niveau de la dépression tropicale forte intéressera les territoires habités de la Nouvelle-Calédonie dans moins de 18 heures. L'alerte cyclonique implique l'arrêt progressif de toute activité professionnelle, scolaire ou commerciale à l'exception de celles concourant directement à la sécurité des populations ou au maintien de l'ordre public.

ALERTE 2 CYCLONE
DANS MOINS DE 6H
➔ **PROTÉGEZ-VOUS !**

L'alerte cyclonique de niveau 2 est déclenchée lorsqu'un phénomène tropical, classé au moins au niveau de la dépression tropicale forte intéressera les territoires habités de la Nouvelle-Calédonie dans moins de 6 heures. L'alerte cyclonique de niveau 2 implique l'interdiction totale de circuler, à l'exception des véhicules et des personnes concourant directement à la sécurité des populations ou du maintien de l'ordre.

Dès le déclenchement de l'alerte cyclonique de niveau 2, la population doit obligatoirement rester confinée à l'intérieur des habitations et des abris publics.

PHASE DE SAUVEGARDE :
cyclone passé
➔ *Restez vigilants !*

La phase de sauvegarde est déclenchée après le passage du phénomène cyclonique et concerne les communes placées précédemment en alerte cyclonique de niveau 2. La phase de sauvegarde indique que tout danger n'est pas encore écarté et que les services publics et privés sont à l'œuvre pour assurer le retour à une situation normale.

La population est invitée à limiter ses déplacements au strict nécessaire et à prendre garde aux dangers résiduels liés aux chutes éventuelles d'objets ou à la présence de conducteurs électriques tombés au sol.

Liens utiles :

Securite-civile.gouv.nc

www.meteo.nc

MERCI DE VOTRE ATTENTION

PRENEZ SOIN DE VOUS

